Marcel, Jacques, MICHAUD



Etat-civil

Né(e) le/en 26 juillet 1900 à Angoulême (16)

Profession en 1940 : ouvrier métallurgiste
Domicile en 1940 : Angoulême

Résistance

Lieux d'action : Charente
Organisation de Résistance : Front National

Arrestation et détention

Date d'arrestation : 10 décembre 1941.
Date de jugement : 3 janvier 1942
Lieu de détention : Angoulême, Bordeaux, Caen, Fontevraud, Blois, Drancy

Déportation

Date de déportation : 13 mars 1944
Lieux : Neue Bremm, Mauthausen, Gusen
Date de libération ou de rapatriement : 5 mai 1945

Commentaires

Marcel Michaud est né à Angoulême, le 26 juillet 1900. Il travaille comme ouvrier métallurgiste et il est marié. Refusant la défaite, il décide de poursuivre le combat contre l'Occupant. Ainsi, dès le 1er septembre 1940, il s'engage au sein du mouvement Front National. Il se retrouve alors à la tête d'un groupe de 40 résistants répartis sur trois cantons, dont celui d'Angoulême. Sont confiées à Marcel des missions de la plus haute importance : recrutement de patriotes, impression et distribution de tracts, contrôle de l'activité des groupes. Le 9 décembre 1941, un membre du Front national, chargé d'héberger des chefs du mouvement, est arrêté. La police le pousse à avouer l'existence du réseau, et à divulguer l'identité de certains membres. Ainsi, dès le lendemain, la police française de Bordeaux se rend au domicile de Marcel Michaud, situé rue de la Charente à Angoulême, et encercle le jardin avant de procéder à son interpellation. Aussitôt son arrestation, il est emprisonné à la prison d'Angoulême jusqu'au 22 décembre 1941, date à laquelle il est transféré à Bordeaux pour son procès qui se tient le 3 janvier 1942. Le tribunal spécial de Bordeaux le condamne à 10 ans de travaux forcés et 10 ans d'interdiction de séjour, pour activités de propagande antiallemande, menées communistes et anarchistes. Le 21 mars, il est envoyé à la Centrale de Caen où il est incarcéré jusqu'au 14 juillet 1942. Il transite ensuite par les prisons de Fontevraud dans le Maine-et-Loire(14 juillet 1942-18 septembre 1943) et de Blois (18 septembre 1943-18 février 1944). Le 18 février 1944, les autorités le transfèrent vers le camp de Drancy qu'il quitte par le convoi du 13 mars 1944 et qui le mène, avec ses camarades, vers le camp de Neue Bremm, situé à Sarrebrück. Ce convoi composé de 52 hommes, constitue le 23ème transport d'hommes à destination de ce camp, qui n'est qu'un lieu de transit vers le camp Mauthausen. Marcel, comme ses camarades, sont tous des déportés dits « NN » (« Nacht und Nebel »). Après quelques semaines passées à Neue Bremm, il est transféré vers le camp de Mauthausen où il reçoit le matricule 61169. Dès le 28 avril 1944, avec 32 de ses camarades, il est affecté au Kommando de Gusen où il va rester pendant un an dans des conditions terribles. Le 28 avril 1945, il réintègre le camp principal jusqu'à sa libération le 5 mai 1945 par l'armée américaine. De son convoi, seulement un quart des camarades de Marcel Michaud reviendra. Il est rapatrié à Angoulême, le 17 juin 1945. Il décède à Angoulême le 14 février 1973 à l'âge de 72 ans.

Auteurs : Jérémy Rougier et Aydhenn Mathieux, Seconde Bac Pro Métiers des Transitions Numérique et Energétique, Lycée des Métiers Pierre André Chabanne, Chasseneuil-sur-Bonnieure (Charente)

Sources et bibliographie utilisées

SHD-Caen 21P 597811 ; SHD-Vincennes 16P 416519 ; Livre-Mémorial FMD, Ed. Térésias, 2004 ;
https://deces.matchid.io/search?q;
https://collections.arolsen-archives.org/en/search/person/1628364?s=Michaud%20Marcel&t=222854&p=1